

C'est un autre exode vers je ne sais où
Mille flèches m'ont serré la taille
Pour me pousser vers l'avant
Rien ne nous brisera

Mahmoud Darwich, *Éloge de l'ombre*

Introduction générale

Repolitiser l'intervention sociale : exils, dominations et savoirs situés

Rachid Bathoum, Rachid Benbih

Intervention sociale : entre professionnalité et engagement situé

Dans ce livre, nous avons fait le choix d'élargir le regard porté sur les pratiques sociales en croisant des analyses du travail social professionnel avec des expériences d'intervention sociale issues de l'engagement bénévole, militant ou collectif. Cette articulation répond à un impératif à la fois politique et épistémologique : penser ensemble les pratiques d'accompagnement, de résistance et de solidarité, qu'elles soient portées par des travailleurs sociaux institués ou par des acteurs situés dans les marges de l'action publique.

En effet, si le travail social désigne un champ professionnel structuré — historiquement associé à la régulation des inégalités dans l'État social — il est aujourd'hui traversé par des tensions croissantes : injonctions managériales, bureaucratisation, perte d'autonomie, effets de tri ou de contrôle sur les publics vulnérabilisés. Comme l'a montré Michel Chauvière (2008), qui parle de « chalandisation », ou Pierre Bourdieu (1993), qui inscrit le travail social dans un champ traversé par les inégalités de pouvoir, le travail social est pris dans une contradiction entre son idéal d'émancipation et son rôle de « gestion » des populations précarisées dans un ordre social inégalitaire. Cette contradiction ne peut toutefois être comprise sans prendre en compte la logique capitaliste qui traverse aujourd'hui l'action sociale. Dans ce cadre, les publics précarisés — personnes exilées, racisées, pauvres — sont moins accompagnés qu'administrés, évalués, orientés ou disqualifiés selon des critères de rentabilité sociale, de mérite ou de conformité. Loin d'être périphériques, ces dynamiques capitalistes structurent les pratiques professionnelles et redéfinissent les finalités mêmes du travail social, en le plaçant au service d'un ordre social inégalitaire qu'il est pourtant censé corriger.

Cette tension, comme le souligne Gaignard (2021), est particulièrement visible dans l'incapacité structurelle du travail social à nommer le racisme ou à traiter les réalités de l'exil. Reconnaître ces dimensions supposerait une remise en cause des fondements mêmes de l'ordre social, de ses hiérarchies implicites et de ses logiques d'État. À ce titre, l'intervention sociale apparaît comme un espace élargi et potentiellement subversif, où peuvent émerger des pratiques alternatives ou critiques.

Les contributions rassemblées dans ce volume explorent ces tensions depuis différents contextes : institutions sociales, lieux d'accueil autogérés, espaces ruraux, mobilisations militantes, pratiques religieuses, féminines ou transversales.

À travers ces récits, c'est une autre cartographie du social qui se dessine — conflictuelle, située, et porteuse de possibles. Dans ce cadre, le travail social participe, souvent malgré lui, à une économie politique du tri et de la sélection, où certaines vies sont rendues soutenables, rentables ou régularisables, tandis que d'autres sont maintenues dans l'attente, la non-reconnaissance ou l'invisibilité.

Penser l'intervention sociale à partir des dominations croisées suppose ainsi d'articuler les logiques capitalistes de gestion des populations avec les rapports sociaux de genre, de race et de colonialité. Loin d'être périphérique, cette articulation constitue l'un des fils directeurs de l'ouvrage : elle permet de comprendre comment les pratiques d'accompagnement s'inscrivent dans des régimes de pouvoir qui produisent, hiérarchisent et administrent les souffrances, tout en ouvrant, parfois, des espaces de résistance, de détournement et de réappropriation politique.

Dans la composition de cet ouvrage, un choix éditorial important s'est imposé : accueillir des contributions qui, bien qu'elles ne mobilisent pas directement la notion d'exil, éclairent de manière décisive les rapports de domination qui traversent les pratiques et les interventions sociales. C'est notamment le cas des textes de Sabri, ainsi que de Mjdoul et Massoudi. Ces contributions s'éloignent de la porte d'entrée initiale centrée sur l'exil, en mobilisant des objets liés à la spiritualité ou à des cadres d'analyse psychologique. Leur inclusion n'est toutefois ni spontanée ni périphérique : elle s'inscrit pleinement dans l'objet central de l'ouvrage, à savoir l'analyse des reconfigurations du pouvoir, des mécanismes de domination et des tensions inhérentes aux pratiques du travail social.

Situées dans le contexte marocain, ces contributions s'inscrivent dans un environnement où l'islam constitue un référent institutionnel, culturel et professionnel largement intégré. Dans un tel cadre, la pratique religieuse n'a pas les mêmes significations sociales que dans les contextes européens, où l'islam, souvent associé à un statut minoritaire, devient fréquemment objet de mise à distance, de suspicion ou de conflits professionnels. Il importe toutefois de préciser que la présence de l'islam dans cet ouvrage ne renvoie pas à une analyse unifiée ou transposable d'un contexte à l'autre. Dans les contributions situées au Maroc, l'islam n'est ni appréhendé comme une catégorie racialisée ni comme un marqueur de suspicion sociale. Il apparaît au contraire comme un référent culturel, institutionnel ou symbolique intégré, susceptible de soutenir des formes de régulation, de soin ou de médiation dans l'intervention sociale. À l'inverse, dans les contextes européens analysés dans d'autres chapitres, l'islam est fréquemment pris dans des processus de racialisation, de mise à distance et de crispation institutionnelle, produisant des effets directs sur les intervenant·es de confession ou de culture musulmane, sur les cadres professionnels d'intervention, et sur les trajectoires sociales et administratives des personnes usagères des services. Ce décalage n'est pas secondaire : il souligne que ce ne sont pas les croyances religieuses en elles-mêmes qui produisent des tensions dans l'intervention sociale, mais bien les régimes politiques, historiques et raciaux au sein desquels elles sont interprétées et gouvernées. L'ouvrage assume ainsi une approche située de l'islam, attentive aux contextes sociaux et aux rapports de domination spécifiques dans lesquels il s'inscrit. Il s'agit de souligner que les régimes de légitimité diffèrent selon les contextes institutionnels et politiques.

Au Maroc, les registres religieux peuvent structurer et soutenir les pratiques d'intervention sociale, alors que, dans d'autres contextes, ils tendent à être

problématisés ou perçus comme sensibles. Autrement dit, ce ne sont pas les thématiques d'entrée, religiosité, posture professionnelle, subjectivité, ou absence explicite de référence à l'exil, qui déterminent la place de ces textes dans le volume, mais leur capacité à éclairer les mécanismes de domination à l'œuvre dans les trajectoires des personnes accompagnées comme dans les institutions. Les contributions de Sabri, ainsi que de Majdoul et Massoudi, bien qu'indépendantes des expériences migratoires, s'inscrivent pleinement dans cette perspective : elles mettent en lumière des asymétries structurelles qui influencent les pratiques de terrain et la manière dont s'exerce l'intervention sociale. Elles montrent que les rapports de domination se recomposent selon des configurations multiples, et que leur compréhension exige d'articuler les dimensions psychiques, culturelles, politiques organisationnelles et institutionnelles. Ainsi, l'ouvrage assume une cohérence qui ne repose pas sur une homogénéité thématique, mais sur une problématique partagée : comprendre comment se déploient, se reproduisent ou se contestent les dominations dans les contextes contemporains de l'intervention sociale. La diversité des regards, sociologiques, anthropologiques, politiques, psychologiques, et la pluralité des terrains renforcent cette cohérence, en offrant une lecture polyphonique attentive à la complexité des interactions et des rapports sociaux.

Nous entendons ici l'intervention sociale comme un champ élargi de pratiques, parfois non professionnalisées ou non institutionnalisées, qui relèvent néanmoins de la transformation du social : lieux d'accueil auto-organisés, collectifs d'hospitalité rurale, initiatives féministes ou décoloniales, entraide communautaire. Cette acception rejoint les travaux de Jacques Ion (1985, 2005), sur la reconfiguration de l'engagement social et la diversification des formes de professionnalité dans les « marges du social ». Ion aborde l'appellation de « l'intervenant social » qui s'est imposée et qui signale, à la différence de celle du « travailleur », combien à la fois la pratique est devenue affaire d'urgence plus que de long terme, et surtout combien secondaire serait devenue la distinction entre salarié et bénévole. Elle permet également d'intégrer les apports des savoirs situés et des épistémologies du Sud que nous abordons dans les chapitres qui suivent, en reconnaissant la légitimité des savoirs produits par les personnes concernées, en particulier les personnes exilées, racisées ou en situation de précarité. Loin d'opposer ces deux registres, cet ouvrage cherche au contraire à les mettre en tension, à en observer les continuités et les ruptures, afin de comprendre comment se déploient, dans des contextes parfois éloignés de l'institution sociale classique, des formes de travail social minoritaire, des pratiques et des interventions solidaires qui redéfinissent les contours du politique et participent à sa repolitisation.

La question migratoire traverse aujourd'hui en profondeur le champ du travail social. Les organisations engagées auprès des personnes exilées peinent à échapper au poids croissant des discours de haine, des propos racistes et des représentations stigmatisantes qui circulent dans l'espace public. Ces discours ne restent pas sans effets : ils influencent les décisions politiques, réduisent les marges de manœuvre des organisations et limitent la capacité d'agir des intervenant·e·s sociaux·ales.

Suivant la perspective proposée par Nouss (2018), il est important de rappeler que la catégorie de « migrant » relève d'une vision administrative et gestionnaire, alors que l'exil renvoie à une expérience de rupture, de perte et de reconstruction forcée, de souffrance et de dignité. En ce sens, les personnes dites « migrantes » ne sont pas

seulement des sujets administratifs : elles sont des exilé·es, pris·es dans une épreuve existentielle, juridique et politique qui excède largement la simple mobilité. Dans le prolongement de cette réflexion, Immouni (2021) rappelle que l'exil ne constitue pas uniquement une condition affective ou existentielle, il est aussi un lieu de résistance, de mobilisation et de rupture, un espace où s'inventent de nouvelles formes d'agency et de subjectivation, au-delà du déracinement vécu. L'exil devient ainsi un terrain de réappropriation politique et symbolique, où les personnes concernées tentent de reconstruire un rapport au monde qui ne soit pas dicté uniquement par les contraintes imposées par les États et leurs dispositifs de contrôle. Dans ce contexte, les professionnel·les et les institutions sont en contact régulier avec des personnes exilées : demandeurs d'asile, bénéficiaires d'une protection internationale, détenteurs d'un titre de séjour ou en attente de régularisation... qui sollicitent un accompagnement, une écoute, un soutien ou un conseil. Leur travail contribue au maintien d'un pacte social minimal et à la défense des droits humains de publics vulnérabilisés, souvent perçus comme illégitimes. Pourtant, l'intervention sociale auprès de ces publics structurellement précarisés demeure fréquemment pensée comme une pratique neutre, supposée être épargnée par les représentations sociales et les inégalités raciales. Cette posture crée un angle mort majeur : elle dépolitise les situations rencontrées et invisibilise les rapports de domination historiques — coloniaux, raciaux — qui façonnent l'expérience de l'exil et les conditions de l'accueil.

L'intervention auprès des personnes exilées confronte les travailleurs et travailleuses sociales à des problématiques spécifiques : santé mentale (traumas, souffrances psychosociales, charge raciale) (Bathoum, 2024), complexité juridique, enjeux interculturels, mais aussi remise en question de leurs propres stéréotypes, parfois inconscients. Ces défis rappellent que l'intervention sociale ne peut être pensée hors des rapports de pouvoir qui structurent l'espace social ni hors des violences systémiques qui marquent l'expérience exilique. Le racisme ne se limite pas aux actes explicites ou intentionnels. Il se manifeste aussi dans des formes ordinaires, diffuses, accumulées, qui génèrent une violence sociale constante — ce que Philomena Essed (1991) a qualifié de *racisme quotidien*. Pour nombre de personnes exilées, cette violence n'est pas un événement ponctuel, mais une condition sociale, un environnement continu où leur présence apparaît simultanément visible, parce qu'exposée au regard social, et invisible, parce que niée dans ses droits et dans ses souffrances. Elles deviennent les corps sur lesquels se projettent ce qui ne va pas, ce qu'il faut contrôler, redresser, discipliner ou expulser. La « condition d'exilance » (Nous, 2018, p. 26) est ainsi construite comme un problème social en soi, révélateur de ce que la société d'accueil ne parvient ni à penser ni à accueillir autrement que sous la forme d'une menace ou d'une sanction. Comme l'expriment deux membres fondateurs de l'association A4, dont l'un est une personne exilée :

« La trajectoire sociale des personnes migrantes est conditionnée par une socialisation violente. Les témoignages de nos membres et des migrants que nous accueillons démontrent également que tous les domaines (travail, logement, espace public, relations quotidiennes) sont des lieux d'illégitimité de leur présence. Le problème étant que ces personnes ne peuvent dans ce cas même pas compter sur un dispositif législatif pouvant les protéger du racisme ordinaire, quotidien. » (Toufik, A4, 2025).

« Parce que voilà... on a été colonisés pendant combien de siècles ? Il y a aussi eu l'esclavage, qui a duré très longtemps. Du coup, notre parole et notre présence ne comptent pas, malheureusement. Il faut toujours poser énormément de questions, insister, pour arriver à comprendre pourquoi les personnes blanches, elles, ne se posent pas ces questions-là. Comme si, au fond, ce n'était "qu'un Noir" ou "qu'un Arabe" qui existait sur ce territoire. » (Hamid, A4, 2025).

Ces récits montrent à quel point les personnes exilées continuent de faire l'objet de pratiques de domination et de disqualification qui renvoient à des logiques de colonialité, de blancheur, et de racisation institutionnelle, inscrites au cœur des interactions comme des politiques publiques. Dans ce cadre, la socialisation dans et par la violence qui marque l'expérience quotidienne des migrant.es en France, et plus largement en Europe, convoque les concepts de colonialité vécue, de racisme systémique et de racisme structurel. Ces cadres d'analyse permettent de comprendre comment les personnes exilées subissent des formes de discrimination ethno-raciale inscrites dans une profondeur historique qui remonte à l'intervention sociale et aux récits d'exil : repolitiser les pratiques, interroger les dominations. Les mêmes schémas d'infériorisation et de déshumanisation ainsi que l'abrutissement (Césaire, 2004, p. 12) se rejouent, souvent de manière silencieuse, reproduisant des hiérarchies raciales naturalisées et normalisées dans les interactions et les institutions.

Vers une intervention critique et alliée

Prendre en compte ces concepts dans le champ de l'intervention sociale permet de situer les exilé·es non seulement comme des individus en difficulté, mais comme des sujets pris dans des rapports de domination historiques, racialisés et structurants, intimement liés aux logiques coloniales toujours à l'œuvre. Il devient, dès lors, indispensable pour les intervenant·es de déplacer le regard : non plus centrer l'analyse sur les manques supposés des personnes exilées, mais interroger les positions dominantes, les dispositifs institutionnels et les conditions structurelles qui produisent et entretiennent ces inégalités. Ce déplacement implique de compléter l'analyse habituelle — centrée sur les besoins, les vulnérabilités ou les capacités individuelles — par l'usage explicite des notions de colonialité, blancheur, racisme systémique et racisme structurel. La prise en compte de ces concepts introduit un changement de perspective souvent inconfortable : elle impose aux professionnel·les de questionner leurs propres pratiques, les dynamiques des institutions où ils agissent, leurs rapports aux personnes exilées et à leurs descendants, ainsi que leur légitimité à aborder ces enjeux lorsque les situations révèlent des inégalités raciales. Ainsi comprise, la question migratoire ne peut être dissociée de la question de l'égalité — et donc de la place et du rôle de l'intervenant·e dans un contexte traversé par des formes de domination raciale. Pour avancer vers un modèle d'intervention qui puisse être qualifié d'alliance plutôt que d'assistance, il est essentiel d'analyser les dynamiques de deux dispositifs au sens où l'entend Giorgio Agamben (2014)¹, en s'inspirant de Michel Foucault : des assemblages d'acteurs, de normes, de discours, des ruptures

¹« Par dispositif, j'entends une sorte de formation qui, à un moment donné, a eu pour fonction majeur de répondre à une urgence [...]. Ce qui suppose qu'il s'agit là d'une certaine manipulation de rapports de force, d'une intervention rationnelle et concertée [...]. Le dispositif est toujours inscrit dans un jeu de pouvoir, mais toujours lié aussi à une ou des bornes de savoir, qui en naissent tout autant le conditionnent. » (Agamben, 2014, pp. 9-10).

internes et externes, de pratiques et de technologies de pouvoir qui produisent des effets sur les sujets et sur les communautés. C'est précisément ce que donnent à voir la communauté Emmaüs de la Montagne Limousine et l'association A4. Tous deux tentent de rompre avec la représentation classique, qui situe le « problème » de l'intervention sociale uniquement dans des interactions individuelles conditionnées par les normes institutionnelles et les représentations. Ils cherchent au contraire à reconstruire une intervention sociale ancrée, critique, subalterniste, attentive aux logiques de domination et aux héritages coloniaux qui façonnent les pratiques professionnelles. La question posée par Olivier Gagnard résonne ici avec force : « Dès lors que l'action sociale s'inscrit dans des dispositifs de tri qui séparent les étrangers des nationaux, ne peut-on légitimement supposer qu'elle soit devenue l'un des instruments des politiques racistes instituées par ce même appareil d'État ? » (Gagnard, 2021, p. 31). Cette interrogation constitue un point de départ indispensable pour repenser l'intervention sociale en contexte de domination raciale, et pour envisager des pratiques réellement alliées aux luttes des personnes exilées.

Afin de donner de l'ampleur et de la consistance à l'analyse proposée, nous nous pencherons, dans les chapitres qui suivent, sur des expériences singulières de l'intervention sociale telles qu'elles sont portées par les travailleur·euses et des bénévoles de la communauté Emmaüs de la Montagne Limousine et de l'association A4. Nous aborderons ensuite, à partir des récits des personnes exilées, la manière dont les trajectoires de vie se recomposent, et comment les réalités sociologiques, économiques, culturelles et géographiques — tout autant que les dimensions intimes — débordent largement le cadre des interactions individuelles et collectives. L'objectif est d'interroger la manière dont ces structures, ancrées dans des expériences locales, travaillent à défaire la « production de l'ignorance » (Charmillot, 2020), qui invisibilise les rapports de domination et naturalise les inégalités multiples. Ce livre collectif interroge les formes de domination à l'œuvre dans le champ du travail social et de l'intervention sociale, à partir de récits, de terrains et d'expériences situées. En articulant analyse critique et engagement de terrain, il propose de repenser les pratiques d'accompagnement à partir de celles et ceux qui en sont les premières concerné·es. Le concept « intervention sociale » sera volontairement utilisé de façon souple dans l'ouvrage, comme une ouverture épistémologique, pas comme une clôture disciplinaire. Celles et ceux qui reçoivent, écoutent, évaluent, conseillent, rédigent des récits de vie ou des dossiers, dans une relation de face-à-face marquée par des asymétries statutaires, linguistiques, culturelles, raciales et économiques, sont pleinement impliqués dans les dynamiques d'intervention sociale.

L'intervention sociale engage en effet une interaction transversale entre plusieurs champs d'action, traversés par des rapports sociaux de race, de classe, de genre et de colonialité. Les professionnels — juristes, assistant·es sociaux·ales, éducateur·trices, médecins, enseignant·es — ne sont pas extérieur·es à ces rapports : leurs habitus professionnels façonnent des postures d'accompagnement qui peuvent, consciemment ou non, reproduire des mécanismes de blanchité, de domination ou de dépolitisation de la parole des exilé·es (Bathoum, Dusingize, 2023). C'est en cela que ce livre s'adresse à l'ensemble de ces acteur·ices, pour penser collectivement une intervention sociale décentrée, critique et ancrée dans les savoirs situés et les luttes pour la justice raciale.

Posture épistémologique

Cet ouvrage ne revendique pas une neutralité axiologique entendue comme suspension des enjeux politiques et sociaux à l'œuvre dans les rapports de domination. Il s'inscrit au contraire dans une posture située, attentive aux conditions sociales, politiques et historiques de production des savoirs. Les contributions qui le composent assument leur ancrage dans des expériences de terrain, des engagements professionnels ou militants, et des positionnements parfois minoritaires au sein des institutions. Cette posture est ici conçue comme une condition de possibilité d'une analyse critique des dominations croisées, en refusant les illusions de surplomb et les formes de dépolitisation qui continuent de traverser le champ de l'intervention sociale. Dans cet esprit, nous mobilisons la notion de savoirs situés pour désigner l'ensemble des connaissances produites à partir des expériences vécues de l'exil, de l'intervention sociale et des pratiques militantes. Cette catégorie recouvre des formes de savoirs que la littérature qualifie également de *savoirs subalternes* (Spivak) ou de *savoirs assujettis* (Foucault), entendus comme des connaissances produites depuis des positions dominées et souvent disqualifiées dans les régimes de légitimité académique et institutionnelle.

Dimension éthique et écriture inclusive

Dans l'ensemble de cet ouvrage, tous les prénoms et noms des personnes rencontrées ont été modifiés. Cette précaution vise à préserver leur anonymat, garantir leur sécurité et respecter les principes de confidentialité inhérents à l'enquête de terrain. Les lieux précis, les détails biographiques sensibles et certains éléments contextuels ont également été ajustés lorsqu'ils pouvaient permettre une identification directe ou indirecte des témoins. Ces modifications n'altèrent en rien la portée analytique des récits ni la compréhension des situations rencontrées.

Dans cet ouvrage collectif, chaque autrice et auteur a conservé la liberté d'adopter les formes d'écriture qu'il ou elle jugeait les plus appropriées à son cadre théorique, à son terrain, à sa posture scientifique et à son contexte personnel. À ce titre, plusieurs modèles d'écriture inclusive coexistent au fil des chapitres (doublets, points médians, accords épiciques, formulations neutres, etc.). Par souci de lisibilité et de respect des choix d'écriture de chacun·e, aucune norme unique n'a été imposée. Lorsque le genre masculin est utilisé, il l'est à titre générique, afin de désigner l'ensemble des personnes, quels que soient leur sexe, leur genre, leur identité ou leur expression de genre. Ce choix éditorial vise à concilier lisibilité, respect des positions scientifiques des contributeur·rices et attention portée aux enjeux d'égalité et de reconnaissance qui traversent l'ensemble de l'ouvrage.

L'écriture collective comme principe structurant de l'ouvrage

L'écriture collective constitue un principe structurant de cet ouvrage, à plusieurs niveaux. *Exil, travail social et dominations croisées* est d'abord un livre collectif non homogénéisant, pensé comme un espace de dialogue entre des contributions issues de contextes professionnels, militants, institutionnels et géographiques différenciés. Cette dimension collective ne relève pas uniquement d'un format éditorial, mais d'un choix politique et épistémologique visant à rompre avec une conception individualisée et hiérarchisée de la production des savoirs. Dans le champ du travail social comme dans celui de la recherche académique, l'écriture demeure largement structurée par

des normes individualisantes : auteur.rice identifié.e, responsabilité intellectuelle singularisée, hiérarchisation implicite des légitimités à dire et à analyser. Ces normes participent à la reproduction d'un ordre épistémique où certaines paroles — souvent blanches, académiques et institutionnellement reconnues — sont survalorisées, tandis que d'autres, issues des marges professionnelles, militantes ou racisées, demeurent disqualifiées ou reléguées au registre du témoignage. À l'échelle de l'ouvrage, la construction collective s'est traduite par un travail de cadrage partagé et d'ajustements progressifs entre les textes. Les contributions n'ont pas été rassemblées a posteriori autour d'un thème commun, mais élaborées dans un **processus** permettant de faire émerger des problématiques transversales — exil, racialisation, blancheur, colonialité, rapports de genre, violence institutionnelle — qui traversent l'ensemble du volume. Cette dynamique explique la cohérence politique et analytique du livre, malgré la diversité des terrains, des disciplines et des écritures.

À l'intérieur de ce cadre collectif, certaines contributions mobilisent explicitement des formes d'écriture collective ou dialogique. C'est notamment le cas du texte de *Riad, Leila, Patricia et Alice*, qui assume une écriture à plusieurs voix, issue d'un travail de mise en commun des expériences professionnelles, des affects et des stratégies de résistance. Ce texte ne constitue toutefois pas une exception isolée, mais un **point** de cristallisation particulièrement visible d'une démarche plus large présente dans l'ensemble de l'ouvrage : faire place à des savoirs produits dans l'action, dans le conflit et dans les marges des institutions. L'écriture collective, qu'elle soit pleinement assumée dans la co-rédaction d'un texte ou plus discrètement présente dans les dialogues entre chapitres, permet de dépasser la séparation classique entre auteur.rice, terrain et objet. Elle favorise une approche située des dominations croisées, attentive aux asymétries de pouvoir entre personnes accompagnées, professionnel·les et institutions, sans réduire ces rapports à des défaillances individuelles. En ce sens, elle constitue une méthode critique de production des savoirs, fondée sur la confrontation des points de vue, la reconnaissance des positions sociales différenciées et l'élaboration commune d'analyses politiques.

Enfin, cette écriture collective répond à des contraintes concrètes propres au champ du travail social et de l'intervention sociale critique. Écrire à plusieurs, parfois sous anonymat ou collectif, permet de partager les risques professionnels, de rendre dicibles des expériences souvent tues, et de désindividualiser des luttes qui sont avant tout structurelles. Elle contribue à la constitution d'une mémoire collective des pratiques critiques, non comme un répertoire de « bonnes pratiques », mais comme un ensemble de ressources analytiques et politiques destinées à outiller la réflexion, la formation et l'action. Ainsi, l'écriture collective ne saurait être réduite à un choix formel ou à une singularité méthodologique de certaines contributions. Elle est pleinement cohérente avec l'ambition générale de cet ouvrage : décentrer les savoirs, repolitiser l'intervention sociale et reconnaître la valeur analytique des expériences vécues lorsqu'elles sont mises en dialogue et travaillées collectivement.

Co-validation des analyses et responsabilité partagée

Dans la continuité de cette démarche d'écriture collective, certaines contributions ont fait l'objet d'un processus de co-validation avec les personnes ou collectifs concernés. Lorsque cela était possible, les textes ont été relus par des participant.es aux enquêtes ou aux expériences relatées, et leurs remarques ont été prises en compte,

notamment sur les modalités de nomination, de représentation et de contextualisation des pratiques. Cette co-validation ne vise pas à déléguer la responsabilité analytique des auteur.rices, mais à reconnaître la légitimité des acteurs et actrices de terrain à intervenir sur la manière dont leurs expériences sont nommées et situées. Elle constitue une exigence éthique et politique, visant à limiter les effets d'assignation, de déformation ou de réappropriation symbolique des paroles recueillies, tout en renforçant la justesse et la fidélité des analyses produites.

Usages de l'ouvrage

Cet ouvrage s'adresse en priorité aux travailleuses et travailleurs sociaux, aux intervenant·es engagé·es dans des dispositifs institutionnels ou associatifs, ainsi qu'aux formateur·rices, chercheur·ses et étudiant·es qui interrogent de manière critique les rapports de domination à l'œuvre dans les pratiques d'intervention sociale. Il pourra également constituer un outil de réflexion et de discussion pour les collectifs militants, syndicaux ou d'entraide, engagés auprès des personnes exilées et racisées. Par la multiplicité des terrains, des approches et des écritures qu'il rassemble, ce livre ne se propose pas comme un manuel de bonnes pratiques, mais comme un support de mise en débat, de formation critique et de politisation des situations professionnelles et institutionnelles.

Bibliographie

- Agamben, G. (2014). *Qu'est-ce qu'un dispositif?* Rivages.
- Bathoum, R. (dir.). (2024). *Malades du racisme : Souffrances et dignité*. L'Harmattan.
- Bathoum, R., & Dusingize, M.-F. (2023). Le travail social face à la question raciale. Dans *De l'exil à l'avenir*. Union des villes et des communes de Wallonie (UVCW) & Fédération des CPAS. <https://hal.science/hal-04259672>
- Bourdieu, P. (1993). *La misère du monde*. Seuil.
- Chauvière, M. (2008). Trop de gestion tue le social : Essai sur une discrète chalandisation. *Pensée plurielle*, 17(1), 135–138. <https://doi.org/10.3917/pp.017.0135>
- Charmillot, M. (2020). La production sociale de l'ignorance dans les politiques publiques. *Revue des politiques sociales et familiales*, 137, 27–38. <https://doi.org/10.3917/rpsf.137.0027>
- Césaire, A. (2004). *Discours sur le colonialisme*. Présence Africaine.
- Essed, P. (1991). *Understanding everyday racism: An interdisciplinary theory*. Sage.
- Gaignard, O. (2021). Le travail social est-il compatible avec le racismisme ? *La Pensée*, 405(1), 113–126. <https://doi.org/10.3917/lps.405.0113>
- Ion, J., & Tricart, J.-P. (1985). Une entité professionnelle problématique : Les travailleurs sociaux. *Sociologie du travail*, 27(2), 137–153. <https://doi.org/10.3406/sotra.1985.1826>
- Ion, J. (2005). Brève chronique des rapports entre travail social et bénévolat. *Pensée plurielle*, 10(2), 149–157. <https://doi.org/10.3917/pp.010.0149>
- Ion, J., & Ravon, B. (2002). *Les travailleurs sociaux*. La Découverte.
- Immouni, A. (2021). *L'exil et Edward Said, comme condition politique*. L'Harmattan.
- Nouss, A. (2018). *Les exilés*. Maison des Sciences de l'Homme.